

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté de Promulgation n° 455 promulguant le décret n° 53-195 du 14 mars 1953 relatif à certaines indemnités et primes pouvant être allouées au personnel du cadre général des Transmissions de la F.O.M.

n° 455

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
11 avril 1960

Numéro JO  
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro  
1 mai 1953

## VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

— Est promulgué, à 1a Côte Française des Somalis, le décret n° 53-195 du 14 mars 1953 relatif à certaines indemnités et primes pouvant être allouées au personnel du cadre général des Transmissions de la France d'Oubre- Mer.

### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

**Le Gouverneur.N. SADOUL.**